

La MRC du Rocher-Percé prend position contre la suspension du programme RénoRégion

Chandler, le 10 avril 2025 – La MRC du Rocher-Percé dénonce fermement la suspension du programme RénoRégion, un programme vital pour la rénovation des habitations en milieu rural. Cette décision affecte directement plusieurs propriétaires de la région qui attendent depuis plusieurs mois un soutien pour effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs.

Actuellement, **134 dossiers sont en attente** de financement dans la MRC du Rocher-Percé, un nombre qui illustre clairement l'importance de ce programme pour notre communauté. Le programme RénoRégion a permis d'aider près de 140 ménages pendant la période 2023-2025.

Le programme RénoRégion a permis à de nombreux résidents de maintenir leurs logements en bon état, de lutter contre la pauvreté, d'améliorer leur qualité de vie et de renforcer la durabilité de nos communautés rurales. En cette période où les enjeux de logement sont de plus en plus pressants, notamment en raison des défis liés au vieillissement du parc immobilier et à la hausse des coûts de rénovation, la suspension de ce programme constitue un coup dur pour les résidents de la MRC du Rocher-Percé.

Un soutien essentiel pour nos citoyens

Le programme RénoRégion ne se contente pas de financer des rénovations; il permet aussi de créer des emplois locaux, de soutenir les entrepreneurs et d'offrir des solutions adaptées aux besoins spécifiques des citoyens en région éloignée. La suspension de ce programme met en péril ces projets d'amélioration, sans compter qu'elle crée une incertitude qui affecte négativement les résidents et les entrepreneurs.

Nous demandons au gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de suspendre ce programme et de mettre en place les mesures nécessaires pour garantir la poursuite du financement des dossiers en attente. Les citoyens de la MRC du Rocher-Percé méritent d'avoir accès à des programmes de soutien qui leur permettent de vivre dans des conditions décentes.

Un appel à l'action

La MRC du Rocher-Percé exige que des solutions soient rapidement mises en place pour permettre aux propriétaires dont les dossiers sont actuellement en attente de bénéficier des soutiens auxquels ils ont droit. Nous invitons également les citoyens, les élus locaux et les partenaires régionaux à se joindre à notre appel pour défendre ce programme indispensable à la vitalité de nos communautés.

Nous restons disponibles pour discuter des solutions possibles et de l'impact de cette décision sur notre territoire.

– 30 –

Personne-ressource

Samuel Parisé, préfet
MRC du Rocher-Percé
Téléphone : 418 689-6049
Courriel : sparise@rocherperce.qc.ca